

Compte-rendu du conseil d'administration du mardi 2/07/2019

Présents : Mmes Bosc-Robert (Principale), Sterin (CPE) ; M. Leconte (Principal-adjoint) ; M. Gamore (Directeur SEGPA) ; M. Clos-Arceduc (Gestionnaire) ; M. Lanfray (représentant du département) ; Mmes Arnaud, Guérin, Jonas, Oulieu, M. Moulain, M. Vol, M. Leneyle (représentants du personnel enseignant et d'éducation) ; Mmes Houdiarne, Torlet, Poizat, Mme Biousse (arrivée à 18h) (représentants des parents) ; Santana Haas et Morgan Santalucia (représentants des élèves) .

Invité : M. Sim (professeur d'anglais)

Excusés : M. Poirier, Mme Brunel Maillet, Mme Pagana

Secrétaire de séance : Oulieu Audrey

Début de la séance : 17h30

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21.03.2019
- Question diverse : (des parents à M. Lanfray) Carte Top Départ : baisse du montant, durée de validité et difficulté d'utilisation – Réponse : M. Lanfray ne sait pas pourquoi la durée est de 3 ans. Le montant a baissé pour 2 raisons : restriction budgétaire et le chéquier n'était pas consommé entièrement. Pour le moment, pas de retour sur le taux d'utilisation de cette carte, attendre la rentrée de septembre 2019.
- 18h : arrivée de Mme Biousse (représentante des parents)
-

I. Organisation financière et comptable - par M. Clos-Arceduc

1) Contrat Turbo-self : contrat de maintenance - **19 votes Pour**

2) Convention Université Populaire : utilisation de la cantine SEGPA pour des animations - **19 votes Pour**

3) Don FSE Ardèche Pleine Nature : 500€ pour un séjour Nature (escalade, randonnée, bivouac) retour de la Tombola -**19 votes Pour**

4) Don FCPE Ardèche Pleine Nature : 250 € pour un séjour Nature (escalade, randonnée, bivouac) - **19 votes Pour.**

M. Gamore remercie les donateurs. M. Lanfray fait remarquer que ce séjour peut dérouler en Drôme.

5) Bilan Voyage en Italie : le budget final, payé par les familles a été de 278 € au lieu de 318€. - **19 votes Pour**

6) Bilan Voyage en Espagne : le budget final, payé par les familles a été de 285€ au lieu de 320€/ 159€ non remboursé car une élève s'est désistée sans raison valable. - **19 votes Pour**

7) Bilan échange Italie, sortie à Avignon : la sortie a couté finalement 19€ au lieu de 29.50€ - **19 votes Pour**

Mme Bosc-Robert remercie le FSE pour les dons qui permettent de baisser le coût des voyages et sorties. Mme Oulieu rappelle le réel investissement des membres du bureau FSE et que ces membres sont démissionnaires.

Départ de M. Lanfray à 18h10

8a) Financement Voyage à Londres pour avril 2020. Public : 3^{ème} / M. Sim présente le projet pédagogique. Les élèves auront 2 mois pour préparer le dossier de candidature à ce voyage. Il sera ouvert à quelques élèves de 4^{ème} investis dans le club de conversation anglaise. Il sera prévu une liste d'attente.

Budget voté : 353.50€ - **18 Votes POUR**

8b) Financement Voyage à Paris. Public : 1 classe de 4^{ème} et non pas les 5^{ème} suite à la répartition de service/ Mme Oulieu présente le projet pédagogique qui sera sur le thème du 19^{ème} siècle. Budget voté : 224€ - **18 Votes POUR**

9) DBM : M. Clos-Arceuduc demande une DBM pour un équilibre des comptes.

- Service général : ALO – 15 000€ de prélèvement : 7 000 € pour achat de matériel et 8000 € pour la viabilisation.
- Service AP : 5 000€ de prélèvement pour les activités pédagogiques.
- Service SRH : 6 000 € pour les denrées alimentaires.

Le nombre des demi-pensionnaires baisse, pour quelles raisons ? un club escalade à 12h15, les emplois du temps et peut-être des difficultés financières.

M. Gamore demande une vigilance pour des élèves qui se nourrissent mal avec achat de sandwich et soda.

- 18 Votes POUR

10) Barèmes des Fonds sociaux : une grille a été votée pour une meilleure lisibilité, les demandes restent anonymes. - **18 Votes POUR**

11) Réforme de biens de valeur résiduelle nulle : les matériels immobilisés (valeur > 800,00 € HT) aujourd'hui amortis (valeur résiduelle nulle) et nécessitant une réforme sont sortis des inventaires. - **18 Votes POUR**

II. Organisation pédagogique

1) Bilan pédagogique du dispositif « Devoirs Faits » : Voir pièce jointe.

Le bilan est positif, de nombreux élèves ont bénéficié de ce dispositif et ont obtenu les encouragements. Les moyens, les effectifs, l'organisation, les plannings, les pédagogies, les points forts et les pistes à améliorer sont rappelés par Mme Oulieu, référente du dispositif cette année. Elle insiste sur la question des devoirs qui doit faire l'objet d'une réflexion pédagogique, peut-être sur des classes expérimentales.

Pour la rentrée 2019 : le ½ poste d'AED n'est pas renouvelé. On ne connaît pas les moyens attribués à ce jour. La question des postes d'AED est soulevée : le

taux de couverture est de 90%, il manque à ce jour 0.6 poste d'AED. M. Leconte rappelle qu'il a contacté la DOS 3 pour ces moyens. La question des Devoirs Faits est en suspens.

2) Rapport d'activité de l'Association sportive : Voir pièce jointe. Présenté par Mme Jonas.

Un bilan très positif, l'AS est très dynamique.

3) Bilan du CDI rédigé par Mme Rouby, professeur documentaliste. Voir pièce jointe.

Un bilan très exhaustif, le CDI est un lieu très investi par les enseignants et par les élèves. Mme Rouby demande du petit matériel pour mieux accueillir les élèves.

4) Bilan Vie scolaire présenté par Mme Stérin (CPE) :

Il y a eu 10 points élèves et 8 GPDS. Le taux d'absence annuel par établissement a diminué depuis 2 ans (7 %). Il y a eu 12 signalements d'absentéisme. Sur le collège : retenues 1107/ exclusion cours : 683. Le nombre de retenues augmente régulièrement depuis 4 ans. Le nombre d'exclusions de cours reste relativement stable.

Sanctions :

Le nombre de sanctions est stable depuis 4 ans malgré les changements des équipes de direction et de CPE.

Les sanctions concernent davantage les garçons que les filles (respectivement 122 et 32).

Il serait souhaitable de plus utiliser encore l'exclusion de classe au lieu de l'exclusion de l'établissement et de mettre en place la mesure de responsabilisation mais c'est un dispositif très lourd à installer.

Une réflexion est à mener sur l'usage de la retenue, notamment après 3 mots dans le carnet ou auprès des élèves pour lesquels la retenue ne représente rien.

7,8 % des élèves de l'enseignement général sont concernés par les sanctions et 10,7 % des élèves sur l'enseignement adapté.

Il y a eu 7 conseils de discipline. 2 élèves ont été réorientés en ITEP et 2 élèves avaient déjà eu un conseil de discipline dans un autre collège. 1 conseil a donné lieu à un sursis mais cet élève a dû être exclu de la salle lors du DNB pour comportement inacceptable. Mme Bosc-Robert fait remarquer que deux élèves concernés par les conseils de discipline ont été accompagnés des bilans nécessaires à une orientation en ITEP.

5) Les effectifs présentés par Mme Bosc-Robert, voir pièce jointe

Rentrée 2019 :

- 6^{ème} : 177 élèves avec 7 ULIS pour 6 divisions + 1 SEGPA- Moyenne E/D de 29.5
- 5^{ème} : 147 élèves avec 9 ULIS pour 5 divisions + 2 SEGPA – Moyenne E/D de 29.4
- 4^{ème} : 165 élèves avec 6 ULIS pour 6 divisions + 2 SEGPA – Moyenne E/D de 27.5
- 3^{ème} : 143 élèves avec 4 ULIS pour 5 divisions + 2 SEGPA – Moyenne E/D de 28.6

16 dérogations ont été refusées pour venir au collège MONOD

2 dérogations acceptées pour quitter Monod mais 1 reste à Monod finalement.

Mme Bosc-Robert fait remarquer qu'à ce jour 16 élèves de 6^{ème} ne sont pas venus déposer leur dossier : 14 du secteur et 2 hors-secteur.

Des questions diverses portent sur ce sujet ainsi qu'une motion (voir fin de ce compte-rendu)

6) Les orientations présentées par M. Leconte, voir pièce jointe

Les affectations sont satisfaisantes, le travail des professeurs principaux est souligné pour mieux orienter les élèves, notamment vers les filières professionnelles. Les taux sont à peu près conformes aux taux départementaux et académiques. 1 seul élève part en apprentissage.

Pour les élèves orientés en 2^{nde} GT, il faudra veiller aux résultats à N+1 suite à la réforme du lycée.

7) Les labels :

- Label écocert : le self a obtenu 2 carottes sur 3.
- Label génération 2024 : dossier complété par Mme Delhoume.

III. Bilan des actions pédagogiques, présenté par Mme Bosc-Robert, voir pièce jointe

Un bilan a été rédigé par Mme Rouby et des enseignants. Les actions sont réparties par parcours, de nombreux projets ont eu lieu, au nombre de 43. L'équilibre entre les niveaux a été assuré.

IV. Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2019-2020

Voir pièce jointe rédigée par Mme Rouby.

10 projets clés en main ont été complétés.

7 projets libres ont été présentés.

V. Les questions diverses

- Dates du stage des 3^{ème} : du 25 au 29 Novembre 2019. Le problème lié à l'âge, pour les moins de 14 ans est éliminé, un nouveau texte est rédigé et dit qu'il suffit que l'élève soit inscrit en 3^{ème} pour faire ce stage.

- **Les effectifs** : les parents et les enseignants s'inquiètent des effectifs en classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Il y aura des classes à 30, sans compter les élèves bénéficiant de PPRE et/ou d'AVS. Les effectifs sont malgré tout très chargés sur tous les niveaux.

Les parents ont rédigé une lettre destinée au DASEN.

Les représentants du personnel enseignant et d'éducation présentent une motion sur ces effectifs - Voir pièce jointe.

Vote : 14 POUR

- **La vidéosurveillance** : le collège est en attente d'une charte

Remerciements à Mme Bosc-Robert qui est arrivée en cours d'année et qui a très vite pris en main l'établissement.

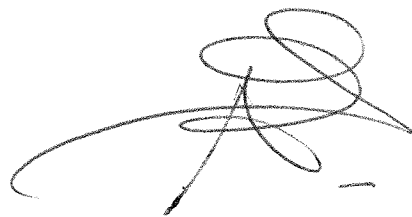
La séance est levée à 20h20.

Mme Oulieu, secrétaire de séance

La Principale,



Bosc-Robert



CA du collège Monod du 2 juillet 2019

Motion soumise au vote à l'initiative des élus de la liste FSU

L'année prochaine, les effectifs des classes du collège Monod seront exceptionnellement élevés. En 6^e, les effectifs s'élèveront à 30 élèves à l'exception de deux classes où ce sera 29. C'est à peine en dessous pour les autres niveaux puisque globalement le nombre d'élèves par classe sera en moyenne de 28,7.

Nos capacités d'accueil seront totalement saturées rendant difficile l'éventuel accueil d'élèves arrivant en cours d'année alors que notre bassin de recrutement se trouve dans un quartier en expansion ce qui laisse présager qu'il y en aura effectivement. De plus parmi les écoles qui s'y trouvent, deux sont classées en Politique de la Ville et contribuent à l'évolution de notre public.

Il y aura l'an prochain en 6^e 7 élèves d'ULIS susceptibles d'être inclus dans les classes, parfois accompagnés de leur AVS. De plus, nous savons d'ores et déjà que de nombreux élèves de 6^e sont bénéficiaires de PPRE et de PAP du fait de difficultés propres. Ces caractéristiques propres à une partie non négligeable de notre public appellent attention particulière des enseignants voire aménagements pédagogiques. La surcharge des effectifs les rend d'autant plus difficiles.

C'est pourquoi le CA relaie l'inquiétude des parents et des personnels concernant le bon déroulement de l'année scolaire et déclare souhaiter se voir octroyer de nouveaux moyens de façon à permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire de 6^e.

